



**ARRETE DE POLICE CONCERNANT ET REGLEMENTANT LE STATIONNEMENT DES  
VEHICULES A SOLWASTER route de Parfondbois**

**La Bourgmestre,**

- Vu la demande introduite par Monsieur Jean-Philippe GREGOIRE [jpgregoire@gmx.net](mailto:jpgregoire@gmx.net) quant à l'organisation d'une course de canards à Solwaster le 20/09/2025,
- Vu que les festivités se dérouleront principalement au lieudit Parfondbois;
- Attendu qu'il y a lieu d'interdire le stationnement d'un côté de la chaussée en cas d'intervention des services de secours ;
- Attendu qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les accidents,
- Vu la loi relative à la Police de la circulation routière,
- Vu les articles 119 et 135 de la nouvelle Loi Communale,
- Vu les articles 1133.1, 1133.2 et 1123.29 du Code de la Démocratie locale
- Vu la circulaire Ministérielle relative aux règlements complémentaires et de placement de la signalisation routière,
- Vu l'arrêté Ministériel fixant les dimensions minimales et les conditions de placement de la signalisation routière,

**ARRETE:**

Art. 1 Le Samedi 20/09/2025 de 12h00 à 23h00, le stationnement des véhicules dans le village de Solwaster sera interdit:

- **Route de Parfondbois** : depuis le carrefour (ferme Willems) jusqu'au lieudit Parfondbois et ce, du côté gauche de la chaussée dans le sens vers Parfondbois.

Art.3 Toutes les interdictions et restrictions relatives à la Police de circulation routière seront matérialisées par une signalisation conforme (signaux E1) laquelle sera déposée par le service des travaux **mais mise en place et retirée par les organisateurs dès la fin des festivités et sous leur seule responsabilité.**

Art.4 Les contrevenants seront punis de peines prévues par la loi.

Art.5 Copie de la présente sera transmise :

- à Monsieur le Procureur du Roi/sect. Roulage de Verviers,
- à Monsieur le Commissaire dirigeant les services d'intervention de la Zone des Fagnes,
- aux Responsables de la zone de Secours n° 4 (112),
- à notre police locale,
- à notre service des Travaux, + [ouvriers.voiries@jalhay.be](mailto:ouvriers.voiries@jalhay.be)
- aux organisateurs de la manifestation,

Jalhay le 27/08/ 2025  
Par délégation

Michel PAROTTE  
Echevin

